



Saint-Didier

BULLETIN MUNICIPAL - N° 3 - 2013

www.saint-didier84.fr



**LE COMMERCE DE PROXIMITÉ
Un bel atout pour notre village !**

Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Farel Clavel



GROS ŒUVRE
ISOLATION
CARRELAGE
MENUISERIE
AMENAGEMENT
EXTERIEUR

AVIGNON

Av de Fontcouverte
Tél 04 90 81 15 15

CARPENTRAS

Route de Pernes
Tél 04 90 67 67 67

ISLE SUR SORGUE

ZA la petite Marine
Tél 04 90 38 01 17

Restaurant - Pizzeria

Côté Cours

situé au 100, le cours. St Didier

Nouvelle décoration,

cuisine traditionnelle, accueil chaleureux.

Tous les ingrédients réunis
pour passer un moment agréable.

04 90 66 03 28 - Pizza à emporter



AGENT



Garage de la Nesque

M. et M^{me} Valvo

RENAULT
ZE

Point d'information



VEHICULES ELECTRIQUES

Point d'essai et de vente
de véhicules électriques

- Réparation - Entretien
- Toutes marques
- Vente véhicules Neuf et Occasion



04 90 66 00 81

Quartier Belle Croix
84210 Venasque



NOUGAT DE PROVENCE

SILVAIN Frères

Place de la Poste - 84210 SAINT DIDIER
www.nougat-silvain-freres.fr

04 90 66 09 57

Weldom

Bricolage Jardin Location
Matériaux Electroménager

TESTUD FRERES

Route de Carpentras

84210 PERNES LES FONTAINES

Tél. 04 90 66 54 04 - Fax : 04 90 66 43 05

Jardinerie

DES FONTAINES

vosre espace Jardin

Pascal et Véronique Bévéraggi

Producteur - Pépinières

Décoration - Espaces Verts

723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS
84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL. 04 90 66 41 22



ENT. TESTUD FRÈRES

CHAUFFAGE - SANITAIRE
ENERGIE SOLAIRE

ELECTRICITÉ - CLIMATISATION
ARROSAGE - ADOUCISSEURS



603, Avenue Charles de Gaulle

84210 Pernes les Fontaines - Tél. 04 90 66 54 04



BROLY Jérémie

PLOMBIER

SANITAIRES - CHAUFFAGE
CLIMATISATION - GOUTTIERES

NEUF - RENOVATION - DEPANNAGES

06 78 41 09 57 - 04 32 80 95 83

569, Chemin de l'Amoulette - 84210 Saint Didier



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Pompes à chaleur - Climatisation

Jean LECOCCQ

66, Cours de la République
84210 PERNES LES FONTAINES

Tél. 04 90 66 53 38

INSTITUT IRIS

Soins du visage - Epilation cire tiède
Amincissement personnalisé - Bronzage U.V.A. -
cosmétique Bio

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé le mercredi



45, Le Cours
84210 SAINT DIDIER
04 90 66 19 78



Que vive notre commerce !

Avec ce bulletin estival, nous avons souhaité mettre en avant un atout important de Saint-Didier : son commerce de proximité. En effet, peu de villages de notre taille disposent d'une offre commerciale aussi importante et diversifiée, de commerces avec une qualité de services, de produits et d'accueil qui leur permettent de rayonner au-delà des limites communales. La saison estivale est une période propice à l'activité économique grâce aux retombées touristiques. Il ne faudrait pas que cela soit « l'arbre qui cache la forêt ». Les commerces de nos villages ruraux ne pourront persister que s'ils trouvent leur équilibre tout au long de l'année.

Préserver et renforcer ce type de commerce pour les achats quotidiens est une volonté forte du SCOT, schéma de cohérence territoriale, approuvé le 18 juin dernier. Mais au-delà des outils d'aménagement du territoire, c'est au niveau individuel, en tant que consommateur, que l'on peut agir pour préserver l'équilibre territorial. Soyons acteurs et responsables de nos choix, de nos comportements d'achat. Consommons local pour garder nos commerces !

La vitalité d'un village passe par son commerce. Elle passe aussi par ses enfants, ses écoles. Les professeurs des écoles maternelles, les parents d'élèves et la municipalité se sont mobilisés ces dernières semaines pour préserver la 3ème classe de l'école maternelle. Du fait d'une baisse des effectifs en petite section, le Directeur Académique des services de l'Education Nationale nous a signifié une possible fermeture de classe. Nous sommes proches des 57 élèves inscrits requis pour garder nos 3 classes. Aussi, je reste mobilisé et mettrai tout en œuvre, avec l'équipe municipale, pour que la rentrée se passe dans de bonnes conditions.

Les écoles, le commerce de proximité, la vie associative, les animations et festivités, autant de maillons indispensables qui permettent au village de « garder son âme » et cette convivialité, synonyme de qualité de vie.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un agréable été ensoleillé.

Votre Maire dévoué
Gilles Vève

LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Un bel atout pour notre village !

Une commune rurale sur deux ne possède aucun commerce de proximité selon une étude de l'Insee réalisée en mai 2010. Avec ses 31 commerces et services, Saint-Didier connaît donc une situation privilégiée. Qu'il faut absolument préserver.

Le commerce de proximité structure nos cœurs de villages. Il en assure l'animation, il garantit une forme de lien social et de convivialité. Il participe à la vitalité économique en créant des emplois sur place. La commune a donc souhaité aller à la rencontre de ses commerçants pour connaître leur vision du commerce de proximité, leurs projets et leurs attentes.

La proximité, un atout majeur

Depuis 20 ans, les grandes surfaces en périphérie de nos villes et villages se sont beaucoup développées. Aujourd'hui, des changements importants dans la manière de consommer sont à l'oeuvre et permettent de dynamiser le commerce de proximité : recherche d'économie dans les déplacements et dans le temps consacrée aux besoins de base, personnalisation du service, sécurité, développement durable, vieillissement d'une population qui souhaite acheter sur place...



Sans compter l'explosion des services et du commerce par Internet.

Pour les nouveaux consommateurs que nous sommes, la notion de proximité redevient un atout majeur. La propriétaire du salon de coiffure « Séduction Coiffure » résume bien la spécificité de ce type de commerce : « Je n'ai pas peur des chaînes de coiffeurs en ville. Ici, c'est un salon de village, je tutoie la moitié de mes clients, j'en connais certains depuis l'école. Ce n'est pas du tout la même relation ».

Des commerces attractifs

La grande majorité de ces commerces a une clientèle permettant leur bon fonctionnement toute l'année, même si la saison estivale est globalement plus dynamique. Cette attractivité s'explique par la diversité des produits et des services sur un cœur de village où tout peut se faire à pied, tout en ayant des possibilités de stationnement proche. Pouvoir trouver des produits locaux et de bonne qualité est ici un réel atout.

Diversité et qualité des produits permettent aussi à certains commerces, les restaurants notamment, de pouvoir s'approvisionner chez les autres commerçants du village pour tout ou partie de leurs achats de matières premières. En outre, la situation géographique de St Didier au cœur d'un bassin de vie incluant les villages voisins de La Roque, du Beucet et de Venasque garantit une zone de chalandise plus large.

Le caractère touristique de la commune est incontestablement un atout que tous les commerçants souhaiteraient voir développer davantage dans les années à venir. Le charme du village provençal attire les visiteurs, clientèle précieuse pour nos commerçants.

Le commerce à Saint-Didier, c'est :

...31 commerces :

Trois boulangeries pâtisseries - Une boucherie
Deux épiceries - Un traiteur - Une nougaterie artisanale
Une cave et un caveau - Deux salons de coiffure
Deux instituts de beauté - Deux fleuristes
Un tabac-presse - Une pharmacie - Trois cafés
Une pizzeria à emporter - Trois restaurants
Un hôtel-restaurant - Trois agences immobilières
Une agence de communication - Une brocante
... 38 propriétaires et/ou exploitants
... 35 employés toute l'année
... 20 saisonniers environ

L'avenir du commerce de proximité est l'affaire de tous

Même si les commerçants de proximité sont pour certains inquiets de la situation économique nationale, la plupart envisagent la suite de leur activité avec confiance. « Il y a une carte à jouer au niveau local en continuant à travailler sur un lien de solidarité entre commerçants et avec les habitants », note ainsi le propriétaire de l'Épicerie Piquet.

Si l'on souhaite que le commerce de proximité se maintienne, il faut le faire vivre. C'est affaire de tous. Certains commerçants regrettent ainsi que « le commerce local ne soit là souvent que comme un dépannage ». « On sera bien avancé quand il faudra faire des kilomètres de voiture pour la moindre course quotidienne », poursuit un autre. « Les clients, souvent fidèles, achètent un bouquet ou une plante mais ne pensent pas aux fleuristes du village pour les gros événements comme les mariages ou les deuils », déplore la fleuriste du « Fraichamps ».

La politique d'aménagement local au service du commerce

La commune ne peut pas influencer facilement sur l'implantation ou la fermeture de tel ou tel commerce. Un seul outil juridique, complexe, est à sa disposition : le droit de préemption des fonds artisanaux, fonds de commerce et baux commerciaux. Ce droit permet à la commune d'acheter en priorité un fonds à la vente pour le rétrocéder à un commerçant ou un artisan dans un périmètre de sauvegarde délimité par délibération du conseil municipal. Si elle veut racheter le fonds et les murs, c'est encore une autre procédure qu'elle doit mettre en place.

Pour l'instant, la commune n'a pas eu à utiliser son droit de préemption commercial. Elle mise plutôt sur sa politique d'aménagement local (stationnement, développement du tourisme) qui a un impact important sur le dynamisme du commerce de son territoire.

Le développement touristique apparaît en effet comme un point central dans les propos des commerçants. Chacun ou presque a une idée sur la question : « Ouvrir un camping sur la commune apporterait au village une clientèle consommatrice de services de proximité », suggèrent Pierre et Philippe Silvain. « Les clients me



Les commerçants et la commune au quotidien

Dans le cadre de son activité, le commerçant peut souhaiter poser une enseigne pour améliorer sa visibilité, installer une terrasse pour créer de la convivialité, effectuer des travaux d'aménagement pour améliorer son attractivité ou sa sécurité, demander une licence d'alcool afin de diversifier son offre. Toutes ces démarches sont réglementées. Les services de la commune accompagnent ainsi les commerçants lors de ces demandes.

demandent souvent si il y a ici une laverie, car laver son linge en vacances est pour eux un souci », observe la gérante du « Café du Siècle ».

Retrouver le nom de Saint-Didier-les-Bains est également cité comme une possibilité pour la commune de valoriser son image. « Pourquoi ne pas fermer le Cours à la circulation plus souvent ? », proposent les gérantes du « Café du Cours ». « Y organiser plus d'événements, y compris en période hivernale », lance aussi la propriétaire du restaurant « L'Autre Côté du Lavoir ».



Une meilleure présence des animations au cœur du village est ainsi une idée développée par la plupart des commerçants lors des rencontres avec l'équipe du bulletin municipal. Quant à la difficile question de la circulation et du stationnement, elle fait débat au sein même des commerçants. La plupart souhaite voir faciliter la circulation des piétons tout en préservant un accès rapide et direct aux commerces.

Le marché :

un commerce de proximité non sédentaire

Et le marché du lundi matin ? Complémentarité ou concurrence ? Il est très nettement perçu comme un vecteur essentiel de dynamisme du commerce de proximité sur la commune. Il accueille chaque semaine une quinzaine de commerçants en période hivernale et jusqu'à soixante au printemps et en été.

Conscient de l'importance du marché, son organisation a déjà été modifiée à plusieurs reprises. Ainsi, depuis 2008, la circulation sur le Cours est déviée pour permettre aux forains de s'installer à l'ombre des platanes.

► Cette modification a permis de doubler le nombre d'exposants. L'année suivante, Saint-Didier recevait le « Parasol d'Or », décerné par le Syndicat des commerçants des marchés de Provence, afin de récompenser le dynamisme de la commune et des forains. Le marché a désormais atteint sa capacité maximale de soixante exposants en période estivale. Les commerces sédentaires bénéficient de l'attractivité du marché. Les commerçants sont unanimes : ils confirment dans l'ensemble que le lundi est le jour où leur chiffre d'affaire est le plus important et certains



demandent même son extension. Les élus envisagent donc une nouvelle modification des emplacements en tenant compte des capacités et de l'emplacement du stationnement, des impératifs de circulation et de non-concurrence.

On le voit, le commerce à Saint Didier se porte plutôt bien. Les commerçants sont dynamiques, proposant maintes solutions pour rester compétitifs. A nous tous de comprendre aussi que la vie du village, son charme et sa douceur de vivre, dépendent de leur présence et de leur prospérité.

PAROLES DE COMMERÇANTS...

« Quand vous avez des boulangeries industrielles en ville qui offrent trois baguettes pour le prix d'une, c'est du dumping. Un véritable artisan ne peut pas suivre. Par contre, le boulanger de village offre le service, la proximité, et surtout la convivialité : je n'arrête pas de plaisanter avec mes clients ! » (Richard, Pâtisserie Mur).

« Notre farine vient du moulin et nous varions autant que possible notre assortiment de gâteaux et de pains. Nous proposons ainsi tous les jours des pains différents en sus des classiques : au maïs, au blé sauvage, au petit épeautre du Ventoux... » (Céline et Jean-Marc, Boulangerie-Pâtisserie Champeaux).

« La meilleure manière de rester attractif, c'est d'offrir la qualité et la fraîcheur des produits locaux, notamment les fruits et légumes : ils viennent quasiment tous des maraîchers et producteurs des environs » (Angélique et Frédéric, Epicerie Spar).

« Les fleurs d'ici ont une fraîcheur qui fait que les bouquets ne tournent pas de l'œil au bout d'1 ou 2 jours. Les miens tiennent, et en plus comme je les fais moi-même, je peux proposer des prix vraiment intéressants » (Patricia, Le Fraichamp Fleurs).

« Nous achetons le pain aux boulangers du village, les fruits et légumes à Pernes... C'est important d'être solidaires du lieu où l'on est implanté » (Véronique et Carole, Café du Cours).

« Un maximum de produits de Saint Didier : vins de La Courtoise, légumes de chez Piquet ou Spar, fruits au Potager des Garrigues, pain du village... Et le reste dans les environs : asperges de Mormoiron, fromages de la Chèvrerie des Fontaines etc. Le client sait d'où provient ce

qu'il a dans son assiette » (Alice, L'Autre Côté du Lavoir).

« Notre point fort, c'est la traçabilité : la viande de génisse vient de tel éleveur du Limousin ou de l'Aubrac, l'agneau de tel berger de Sault ou de la Crau : leurs noms sont affichés, ainsi que le pedigree de la bête. J'essaie aussi de développer les charcuteries et conserves artisanales ». (Féderico, Boucherie Gourmande).

« Nous avons beaucoup réfléchi pour rester compétitifs : nous avons ainsi mis au point une formule à 11,90 € avec entrée, plat, dessert et boisson. C'est serré mais on y arrive en se remuant les méninges ! » (Olivia, Café du Siècle).

« Il faut se bouger, trouver des solutions pour donner envie aux gens de sortir de chez eux, d'arrêter de regarder la télé. A nous d'imaginer des formules ou des événements qui leur plaisent. Halte à la sinistrose ambiante ! » (Dominique, Café de Paris).

« Comme beaucoup d'autres commerçants, nous soutenons par des dons divers les associations. Juste pour le plaisir de participer, de partager avec les autres la vie du village » (Nicolas, Epicerie Piquet).

« Donner pour les lotos, les kermesses etc me semble normal. Chacun doit jouer le jeu. J'ai un retour parce que c'est un échange : les clients sont contents. Et ça c'est inestimable. Plus que la rentabilité proprement dite de ce sponsoring, que ne peux d'ailleurs pas mesurer vraiment » (Sylvie Gleyze, Tabac-Pressé du Cours).

« Pourquoi ne pas aller plus loin en lançant des animations organisées de façon conjointe entre commerçants et associations afin d'amener encore plus de vie au village ? » (Nicolas, Pizzeria Bel Canto).

LA POLICE MUNICIPALE

Ecoute et présence : les deux bases de la prévention

Sécurité, surveillance, salubrité et maintien du bon ordre public sont les principales missions de la Police Municipale. Placée sous l'autorité du Maire, c'est une police de proximité qui assure la police administrative et la police judiciaire. Celle de Saint-Didier est une police de proximité par excellence. Elle se veut proche des administrés, qui peuvent compter sur sa réactivité et son aptitude à répondre de manière appropriée aux diverses doléances.

Vous connaissez sans doute nos deux policiers municipaux, Norbert Pons et Cédric Navarro, qui interviennent quotidiennement auprès de la population. Ils sont chargés d'assurer l'application des pouvoirs de police du Maire. Autant dire qu'entre le placement des forains sur le marché, le maintien de l'ordre les jours de fête, la verbalisation des infractions au code de la route, les informations aux usagers et les missions de police funéraire... la liste de leurs missions est longue et variée !

Comment devient-on policier municipal ?

C. N. : Le recrutement des policiers municipaux se fait sur concours. Pour s'y présenter, il faut être âgé de 18 ans, être ressortissant français ou d'un État membre de la Communauté européenne, être titulaire du bac ou d'un diplôme homologué de niveau IV.



Norbert Pons, Cédric Navarro et Mickaël Eugène l'Exact en renfort pour l'été.

Une fois reçus au concours, les gardiens de police municipale sont recrutés par les municipalités sur liste d'aptitude. Pendant cette année, les lauréats sont gardiens de police stagiaires et doivent impérativement suivre une formation initiale d'aptitude de six mois tout en effectuant des stages pratiques. La titularisation intervient à la fin de cette période. Les policiers municipaux sont ensuite soumis à une obligation de formation continue. Enfin, ils sont assermentés. Pour ma part, après avoir effectué mon service militaire à la Brigade Territoriale de gendarmerie de Mormoiron, j'ai passé le concours et effectué les six mois de stage à La Garde. J'ai tout de

suite été recruté à Saint-Didier que je n'ai plus quitté.

N.P. : J'ai toujours rêvé de porter l'uniforme. Après avoir travaillé dans le privé, j'ai eu l'opportunité de devenir garde champêtre en 1984. Je suis ensuite devenu policier municipal en passant un examen interne à la Mairie. A cette époque là, le concours territorial n'existait pas. Par contre, la formation continue a toujours existé. Nous allons régulièrement renouveler nos connaissances et perfectionner le maniement d'armes au centre de tir de Marignane.

Comment définiriez-vous vos missions à Saint-Didier ?

N.P. : Nous sommes avant tout Saint-Didierois, donc nous connaissons bien les habitants du village. Nous considérons qu'accompagner et assister les personnes en difficulté est notre mission essentielle. Le plus important, dans le cadre de nos fonctions, c'est la présence sur le terrain. On a un rôle d'écoute et de proximité à l'égard des citoyens de la commune, on se sent utile.

C.N. : Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec les gendarmes de Pernes qui nous sollicitent régulièrement pour leurs enquêtes. Nous établissons également un rapport hebdomadaire pour les tenir informés de nos interventions.

Comment organisez-vous votre temps de travail ?

N.P. : Nous sommes complémentaires, je préfère travailler sur le terrain et Cédric se charge plutôt des tâches administratives. Il rédige certains arrêtés, la main courante, il gère les timbres-amendes, il s'occupe de la régie du marché forain et rédige le courrier et les rapports. C.N. : Notre journée de travail sur place commence à 7h30 et se termine à 19h, par roulement. A nous deux, nous assurons un service d'astreinte 24h sur 24h, 7 jours sur 7.

Pendant l'été, nous devons assurer plus de présence sur le terrain en raison de l'afflux des touristes et des nombreuses manifestations organisées. Pour étoffer l'équipe, un agent de surveillance de la voie publique est recruté durant cette période. ■



R E S E A U X

Eclairage public- Illuminations
Réseaux BT/MT - France Télécom
Fibre Optique - Cameras
Signalisation tricolore

● ETDE - Site de St Didier

341, Chemin Neuf - Quartier les Garrigues - 84210 St Didier
Tél. 04 90 66 04 01 - Fax 04 90 66 09 43

Yonel Hervy, nouveau responsable de l'Espace Jeunes



Yonel Hervy, 44 ans, vient de prendre la direction de l'Espace Jeunes de Saint-Didier. C'est à l'occasion d'une reconversion professionnelle qu'il a découvert le monde de l'animation. Après avoir passé ses diplômes pour être éducateur sportif et directeur de centre de loisirs, il a travaillé à Jonquerette auprès des jeunes enfants pendant quelques années. C'est son premier poste de direction d'espace jeunes mais les adolescents ne lui font pas peur : il est lui-même père de quatre adolescents. Dans ses nouvelles fonctions, il apprécie l'idée de transmettre aux jeunes, par le biais des loisirs, les valeurs essentielles que sont le respect, l'engagement et le sens des responsabilités. En partenariat avec les espaces jeunes de Mazan et de Pernes, il a préparé le planning d'activités pour cet été : camp de vacances, journées à la mer, spectacle au Festival d'Avignon, aquacity... Il est encore temps de s'inscrire.

Pendant les vacances, l'espace jeune est ouvert tous les jours de la semaine de 10h à 12h et de 14h à 19h, place Neuve. Pour tous renseignements, contacter Yonel Hervy au 06.59.31.65.16 ou par mail : e.jsaintdidier@yahoo.fr

Une retraite pleine de projets pour Michèle Guérin

Michèle Guérin est bien connue des Saint-Didiénois : elle fait partie de l'équipe active du restaurant scolaire depuis 2004. Recrutée en tant qu'agent polyvalent de restauration scolaire et d'entretien, elle a mijoté avec Corinne Jouve de bons petits plats pour les quelques 160 enfants inscrits à la demi-pension. C'est avec un pincement au cœur qu'elle va quitter tous ces petits, mais elle est aussi très impatiente de pouvoir réaliser tous ses projets.

De nature curieuse, elle a très envie de découvrir de nouvelles contrées et de pouvoir rejoindre plus souvent ses enfants au Canada. Elle projette aussi de faire le



pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle en partant de Saint-Gilles, dans le Gard, ce qui représente tout de même six mois de marche. Michèle, on le voit, ne manque ni de courage ni d'entrain !

« Saint-Didier dans le cadre » : les inscriptions sont ouvertes

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons présenté le concours-photo organisé par la commission « Culture, tourisme et patrimoine ». Nous vous rappelons que le règlement est disponible en Mairie et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 octobre pour tous ceux qui souhaitent participer.

Un nouveau départ pour Sébastien Jean

Depuis quatre ans, Sébastien Jean occupait le poste de responsable des services techniques à la Mairie.

Il a efficacement accompagné la collectivité dans de nombreux projets, notamment les travaux de rénovation de la Mairie, de la bibliothèque et de l'Espace Jeunes. De nouveaux projets professionnels l'ont amené à nous quitter à la fin du mois de mai.

En effet, Sébastien et sa femme ont choisi de vivre une nouvelle vie en achetant un camping dans la région de Bollène. Son remplaçant, Eric Bouckenhove, prendra ses fonctions fin juillet.



Tri sélectif : il se fera désormais devant votre porte

Afin d'augmenter le taux actuel de recyclage des emballages sur le territoire de la CoVe, qui n'est aujourd'hui que de 41%, les élus ont décidé, à la demande des usagers, de modifier les procédures de collecte. A partir du mois de novembre, celle-ci se fera en effet au porte à porte dans des containers spécifiques, individuels ou collectifs, reconnaissables à leur couvercle jaune. L'objectif est de parvenir à recycler 75% de nos emballages, objectif fixé par le Grenelle de l'environnement. Autant dire qu'il y a encore du chemin à parcourir.

Le calendrier des opérations est le suivant :

- Juillet-août : recensement des besoins des usagers par des enquêteurs accrédités par la CoVe ; ceux-ci se présenteront chez les particuliers pour déterminer notamment le volume du bac qui doit être attribué à chacun. Ces agents sont identifiables par un badge et une lettre d'accréditation.
- Août à octobre : distribution gratuite des containers.
- Novembre : début de la collecte sélective en porte-à-porte.

Qu'est-ce que cela va changer pour chacun d'entre

nous ? Vous n'aurez plus à apporter vos emballages recyclables dans les colonnes de tri. Vous recevrez gratuitement un second bac, du même type que le bac à déchets ménagers, identifiable à son couvercle jaune. Dans ce bac, vous jetterez en vrac les papiers, les emballages en carton, plastique, acier et alu. Celui-ci sera enlevé en porte à porte selon une fréquence hebdomadaire.

La collecte du verre et des textiles se fera par contre toujours dans les colonnes de tri en apport volontaire. Enfin notez que, pour diminuer le volume des ordures ménagères, il est toujours possible de réserver un bac composteur de 600 litres au tarif préférentiel de 15€ auprès des services de la CoVe (Tel : 04 90 67 10 13 ; se munir d'une quittance EDF).

Jean-Paul Baldacchino, conseiller municipal en charge de ce dossier, est à votre disposition pour toute question (Tel : 04 90 66 01 39). Un N° Vert est également à disposition pour toute information : 0 800 348 904 ■

Les Musicales de Saint-Didier : demandez le programme !

*Place du Vieux Village
(ou salle polyvalente en cas d'intempéries)*

Vendredi 19 juillet 2013

à 21h30

*Nomadeus,
Clarinette, violon, accordéon, clarinette basse
Kleziane Bazaar
Musiques traditionnelles
Klezmer*

Samedi 20 juillet 2013

à 21h30

*Quatuor Harold,
Œuvres de J. Haydn et A.
Dvorak*

● Tarif général 15€
(prévente 12€). Tarif réduit
10€ (prévente 8€).

● Entrée gratuite pour
les enfants de moins de
12 ans et les élèves des
écoles et conservatoires de musiques de moins de 18 ans.

Renseignements et réservations : 04 90 30 36 00.

Site : www.floraisonsmusicales.com

Ou mairie de Saint-Didier au 04 90 66 01 39.

Ou sur place le soir du concert.

Ateliers enfants (3-15 ans)

*Ateliers Écoute et pratique musicale, vendredi 19 juillet
(sur inscription)*

*Atelier Fabrication d'instruments, samedi 20 juillet de
10h30 à 13h (ouvert à tous)*

Tarif ateliers : 4€



C'est le printemps pour les chemins piétonniers

Les plantations le long des chemins piétonniers reliant le quartier des Garrigues et le centre du village sont en voie d'achèvement. David Bonnet, paysagiste en charge des espaces verts de la commune, et Samuel Portet, qui effectue son apprentissage au sein de ce même service, terminent de repiquer environ un millier de plantes sur une longueur de 900 mètres.

Les végétaux ont été choisis parmi les espèces méditerranéennes peu gourmandes en eau, particulièrement résistantes à la chaleur et nécessitant un minimum d'entretien. Oliviers, amandiers, lavandes, orangers du Mexique, lagerstroemia, phlomis, rhamnus... L'objectif est que cette haie reste naturelle avec des couleurs qui varient au fil des saisons. Pour assurer la sécurité, les arbres au feuillage haut alternent avec les arbustes rampants et les plantes couvrantes : ainsi les haies ne gênent pas la visibilité sur la route et aux sorties de garages des riverains.

La deuxième tranche des travaux d'aménagements des cheminements piétonniers, démarrera durant l'été sur le chemin du Moulin à Huile (de la route de la Cave à la crèche). Ils commenceront par l'enfouissement des réseaux.



Un rond point pour la route de Pernes

A l'automne, débuteront les travaux de réalisation d'un rond-point au croisement de la Route de Pernes et du Chemin du Moulin Vieux ; ils seront financés et réalisés entièrement par le Conseil Général. Le nouveau rond-point permettra de ralentir la vitesse de circulation à l'entrée du village, ce qui sécurisera l'intersection. Il matérialisera aussi l'arrivée dans Saint-Didier par un aménagement caractéristique de l'identité de la commune.

Cinq nouvelles caméras surveilleront les parkings

Les élus ont décidé l'installation de cinq nouvelles caméras réparties sur les parkings de la commune. Ce matériel de vidéo-protection permettra à la Police Municipale et à la Gendarmerie de visualiser les images et de faciliter ainsi les recherches en cas d'incidents. Les travaux d'installation commenceront fin juillet et dureront une quinzaine de jours. ■

Infirmier sophrologue, Alain Schrepel s'installe à Saint-Didier

Alain Schrepel, infirmier sophrologue, vient de s'installer dans la maison médicale de la rue du Musée (derrière la pharmacie). Titulaire d'un diplôme « master spécialiste en sophrologie », il propose des consultations de sophrologie en sus des soins infirmiers.

La sophrologie est une méthode d'entraînement qui comprend divers exercices : respiration, relaxation dynamique, concentration, détente profonde, intégration du schéma corporel, visualisation positive et hypnose. Sa pratique permet d'apprendre à mieux gérer le stress excessif, les émotions négatives. Elle renforce la confiance en soi, aide à la préparation d'épreuves difficiles, et peut intervenir sur la régulation des rythmes biologiques et sur les addictions (tabac, alcool, cannabis, médicament, troubles alimentaires etc).

Consultation sur rendez-vous. Tel : 06 12 79 34 05.

Nids de guêpes : les pompiers ne se déplacent qu'en cas d'urgence

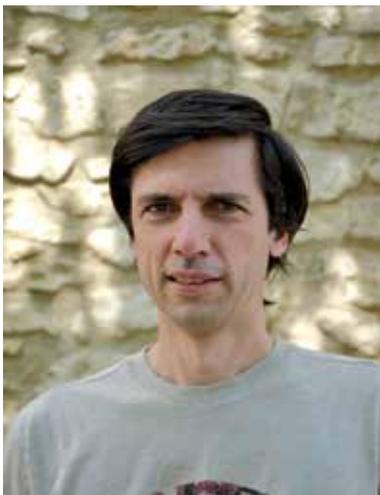
La capture et la destruction des nids de guêpes et frelons doivent désormais être confiées à des professionnels de la désinsectisation. Par arrêté préfectoral, c'est en effet une compétence qui ne relève plus forcément des pompiers : ceux-ci vous recommanderont de passer par un prestataire privé spécialiste de ces destructions. Les pompiers continueront toutefois d'intervenir gratuitement si un danger immédiat est identifié. Si le danger n'est pas reconnu comme tel, l'intervention sera facturée 105€ par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse.

S'il s'agit d'un essaim d'abeilles, les apiculteurs se portent généralement volontaires pour les recueillir.

Le recensement est obligatoire pour les garçons... comme pour les filles

Tous les citoyens de nationalité française, garçon ou fille, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Les jeunes doivent se présenter à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents et une attestation de domicile.

Une attestation de recensement leur sera alors remise. Elle est à conserver précieusement car elle leur sera demandée pour toute inscription à un examen ou un concours (CAP, BAC, permis de conduire etc.).



Utilisation du feu : restons vigilants !

En cette période estivale, un petit rappel de la réglementation de l'emploi du feu dans le département de Vaucluse semble nécessaire. Celle-ci est applicable à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des bois (ou forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues et maquis). Elle doit être respectée par les propriétaires comme par les ayants-droits.

■ Périodes autorisées (sauf par vent fort, caractérisé par une vitesse supérieure à 40km/heure) :
- du 16 octobre au dernier jour de février
- du 16 avril au 31 mai.
■ Périodes d'interdiction (y compris les feux dans les incinérateurs) :
- du 1er mars au 15 avril
- du 1er juin au 15 octobre.



Lorsque vous faites du feu, pensez à :

- 1/ Débroussailler les abords de la zone à incinérer sur une largeur de 5m au moins pour éviter toute propagation aux végétaux voisins.
- 2/ Assurer la surveillance constante du feu par des personnes capables d'en assurer l'extinction et ne pas quitter la zone avant l'extinction complète des foyers.
- 3/ Procéder à l'extinction totale des foyers avant la tombée de la nuit.

Armelle y mello : brocante et objets de compagnie

Comment définir le dernier né des commerces de Saint-Didier ? Ce n'est pas chose facile : ce n'est pas seulement une brocante, ce n'est pas non plus une galerie. On pourrait dire que la boutique qu'Armelle



et Michel viennent d'ouvrir sur Le Cours est un peu tout ça à la fois. On y trouve des objets insolites, des « insolences décoratives », des objets chinés et restaurés, des toiles de John Théry, de Marc Clauzade. Chaque objet exprime un art, une émotion, une culture, une histoire... Armelle et Michel présentent leurs coups de cœur et surtout un choix varié de styles pour répondre aux goûts de chacun. ■

Ça swingue à Saint-Didier !



Ventoux Night Session : Des sensations stratosphériques en rafales !



Fête des écoles : Vive l'écolesurtout quand on part en vacances



Gala de l'ASPEC : Paillettes et strass pour des stars en herbe



Remise des dictionnaires :
j'ai quelques mots à vous dire



Tournoi de l'USSD : Buuuuu !



Concours de chant : On vote tous pour la « Nouvelle Star » de Saint-Didier



Repas de la Fête votive : Truffles, stars et strass



Ronde de Saint-Didier : Sportive et ludique. Carrément !



Spectacle de l'école de cirque Galipette : En piste les artistes !

AVLBRICOLAGE

ELECTRICITE
PLOMBERIE
PEINTURE
OUTILLAGE
DROGUERIE



www.avlgranulats.fr
Tel : 04.90.66.18.40



LaCOURTOISE
A.O.C. VENTOUX

Dégustation - Vente - Expédition
84210 SAINT DIDIER Tél. 04 90 66 01 15



JUSTINESY
LE SERVICE AU SENS PROPRE

28, Avenue de Fontcouverte - BP 740 - Z.I. Fontcouverte - 84034 AVIGNON CEDEX 3
Tél. 04 90 13 62 00 - Fax 04 90 13 62 01

*Matériels et Produits
de Nettoyage professionnel
Hygiène en collectivité*

AB ÉLECTRICITÉ
Alberto BALSAMO

Electricité générale et Dépannage



Spécialisation Éclairage, Domotique,
Courant faible, Automatisation Portail,
Interphone,
Installation électrique Piscine.

51 Route de St Jean 84210 St DIDIER
Tél. 04 90 30 18 25 Répondeur
Portable : 06 13 19 03 92
abelectricite@wanadoo.fr

SOCIETE DE TRAVAUX DE TERRASSEMENTS
VENTOUX TERRASSEMENT

Embellez votre propriété : Piscines, allées, terrasses,
création de parcs et jardins, enrochements,
Réalisez votre projet de construction :
Préparation du terrain,
fondations, Brise Roche, fosse septique,
réseaux en tranchée (EDF, eau, gaz, télécom),



Devis gratuits
Stéphane GROS 06.46.14.25.80
119 rue du musée 84210 ST DIDIER

Choupette et Craquette : un spectacle pour le jeune public

Choupette et Craquette vous invitent à partager leurs aventures comiques et trépidantes. Emotions, rires, surprises et délires se lient et se délient jusqu'à transformer les obligations du quotidien en situations drôles et sympathiques pour le plus grand plaisir des petits et des grands. En offrant un clin d'œil en chansons à certains personnages de bandes dessinées, Choupette et Craquette deviennent très vite complices des enfants et voient apparaître comme par enchantement du soleil plein leurs yeux...



Un spectacle ludique et interactif proposé par l'ASPEC pour le jeune public de 3 à 8 ans, où l'imaginaire et la réalité sont unis par la passion des deux comédiennes. Salle polyvalente de Saint-Didier les mercredis 24 juillet et 7 août à 16h.30. Entrée : 5 €.

Décès de Malou Vasseur, présidente d'honneur du Don du Sang

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Saint-Didier est en deuil. Sa présidente d'honneur, Malou Vasseur, est décédée le lundi 27 mai 2013. Nous avons eu la joie de partager son passage des 100 ans, l'année dernière. Merci Malou pour l'élan que vous avez donné au Don du Sang à Saint Didier. Nous avons à cœur de poursuivre votre œuvre.

16 136 points, score exceptionnel !

C'est en effet le score obtenu par un candidat lors de la demi-finale du 27ème Championnat International des Jeux Mathématiques et Logiques organisée dans notre école. En effet, Philippe Moritz, venu de Paris, candidat en catégorie Grand Public, a réalisé un sans faute en résolvant sans aucune erreur les 16 situations mathématiques. Fait exceptionnel qui a été salué par les félicitations enthousiastes des participants et celles des organisateurs à l'issue de l'épreuve.

Rappelons que cette compétition organisée pour la 7ème année consécutive à Saint-Didier accueille des candidats de tous âges et tous niveaux, de 8 ans à plus de 60 ans, du cours élémentaire à la Haute Compétition. Certains concurrents s'étaient déplacés depuis Avignon, des départements voisins, et même de Paris. Le champion emportait la coupe remise par Gilles Vève, maire, tandis que chacun des 17 participants repartait



avec un lot offert par Michèle Sorbier, adjointe. Nos remerciements vont également à l'Amicale Laïque et à la Coopérative Scolaire pour leur soutien, ainsi qu'aux parents d'élèves et bénévoles qui ont assuré la surveillance de la salle et les corrections.

Au cours de l'après-midi, les visites de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale et de Gilles Vève, le Maire ont prouvé l'intérêt porté par l'administration et par la commune à cette manifestation.

Tristan Queytan, Loris Farvacque, Kelly Lecompte, Arthur Buis, Maéva Coustellie et Paloma Pi-y-Alvarez ont participé et obtenu des résultats honorables.

En attendant la sélection définitive pour la grande finale internationale qui se déroulera à Paris fin août 2013, où nous espérons voir l'un de nos élèves qualifié, l'entraînement reprendra en octobre pour une bonne préparation au 28ème championnat.

L'école de Kung-Fu collectionne les récompenses

Les élèves de l'école de Kung-Fu de Saint Didier ont eu l'occasion de se faire remarquer lors du dernier tournoi organisé par le Cercle Thieulam en remportant de nombreuses médailles.



En outre, Eva Francolini, élève du Sifu de Cédric Navarro, a obtenu le grade de Ceinture noire 1er duan Fédéral. Une belle récompense pour cette jeune fille de 16 ans, qui a commencé le kung-fu à 7 ans, et est élève du Cercle Thieulam depuis sa création. Pour son professeur, « Eva est une élève sérieuse et rigoureuse qui a

toutes les aptitudes demandées à la pratique de cet art martial. C'est l'aboutissement de nombreuses heures de travail et pour moi c'est une grande fierté de la voir évoluer et s'épanouir à un si haut niveau ».



L'Aspec propose des vacances théâtrales :

En juillet et août, l'ASPEC propose des stages de théâtre pour les enfants et adolescents à partir de 7 ans. Ces stages d'une semaine sont animés par Huguette et Nathalie Comtat dans un agréable jardin fleuri avec piscine chauffée. Entre deux scénettes, les stagiaires pourront également se détendre en jouant au ping-pong, au basket, à la pétanque ou aux cartes. Les stages seront clôturés par un spectacle.

Dates : du 22 au 26 juillet, du 5 au 9 août, et du 12 au 17 août (10 heures à 18 heures).

Renseignements et inscriptions au 04 90 66 01 87 ou 06 13 43 52 26. ■

ETAT CIVIL

Naissance :

Paul Barletta le 22 mai 2013

Mariages :

Chloé Bodeux et Franck Andreu le 20 avril 2013

Véronique Vaisse

et Jean-Loup Michel le 22 juin 2013

Éléonore Braemer

et Jean-Michel Herlein le 13 juillet 2013

Décès :

Albert Cristianini le 4 avril 2013

Michele Ucciani, épouse Rinaudo le 12 avril 2013

Helyett Cribier, veuve Julien le 14 avril 2013

Sophie Boisson le 18 avril 2013

Gilbert Dauphin le 19 avril 2013

Mauricette Renouvin, veuve Zanon le 18 mai 2013

Jean Hilly le 23 mai 2013

LA SANTÉ

Ambulance

Ambulance de la Nesque.

Tel : 04 90 29 66 25.

Chirurgien-dentiste

Dr Eric Chaye, 30 Le Cours.

Tel : 04 90 66 01 83. Sur r.v. du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h sauf le mercredi après-midi.

Défibrillateur

Il est installé sous le porche, entre la Place de la Mairie et la Place Neuve.

Diététicienne

Eva Piétri, Institut Iris, 45 Le Cours.

Tel : 04 90 40 43 87. Sur rendez-vous.

Infirmiers

Françoise Aurard. Tel : 04 90 66 13 18.

Dominique Castellarin et Valérie Chabaud.

Tel : 04 90 66 19 46.

Magali Choulat-Espenon. Tel : 06 16 03 05 50.

Edith Ferragut-Pugliesi. Tel : 04 90 66 08 39.

Nathalie Mathieu. Tel : 04 90 66 13 55.

Alain Schrepeil. Tel : 06 12 79 34 05.

Cécile Tortora. Tel : 06 18 08 10 30.

Yvonne Rispal-Halfon. Tel : 04 90 66 12 00.

Kinésithérapeutes

Alain Desix. Tel : 04 90 66 02 31. Sur r.v.

Delphine Nalli. Tel : 04 90 60 00 83. Sur r.v.

Médecins

Dr Florence Chaupin, 428 Le Cours.

Tel : 04 90 66 01 20.

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi.

Dr François Jullien, 56 rue du Musée

Tel : 04 90 66 11 75 et 06 11 05 49 07.

Sur rendez-vous, tous les jours sauf le jeudi et le dimanche.

Orthophoniste

Frédérique Carret, chemin des Oratoires.

Tel : 04 90 66 19 75. Sur rendez-vous.

Pharmacie

Pharmacie Michelet-Frys, 203 route de

Venasque. Tel : 04 90 66 04 21. Ouverte

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h. Le samedi de 8h30 à 12h.

LES ENFANTS

Cantine scolaire

Corinne Jouve. Tel : 04 90 66 16 47.

Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site de la mairie.

Centre de Loisirs

Directrice : Naïma Tabi.

Tel : 09 63 67 27 05.

Crèche Chante-Cigale

Virginie Hamon. Tel : 04 90 29 66 06.

Ecole Maternelle

Karine Lavesque. Tel : 04 90 66 00 78.

Ecole élémentaire

Pierre-Luc Costa. Tel : 04 90 66 01 12.

Espace Jeunes

Yonel Hervy. Tel : 06 07 51 74 68.

Ecoute Jeunes et Parents

Association « Le Passage », accueil-écoute anonyme et confidentiel. Sur rendez-vous en mairie.

LES SERVICES PUBLICS

Architecte-conseil

Claude Commune tient une permanence tous les 4èmes jeudis du mois. Sur rendez-vous.

Assistante sociale

Permanence en mairie le 1er mardi du mois. Prendre rendez-vous auprès du Centre Médico-Social au 04 90 63 95 00.

Chargé de mission de la base aérienne

Pour tout renseignement sur les carrières militaires, Jean Espenon tient une permanence en mairie le 4ème samedi du mois, de 9h30 à 11h30. Tel : 04 90 63 15 36.

Conciliateur de justice

Bruno Arnaud reçoit le 3ème mercredi du mois, à partir de 14h. Sur rendez-vous.

Conseiller général

François Pantagène reçoit le 1er mercredi du mois, de 10h à 11h. Sur rendez-vous.

Mairie

Tel : 04 90 66 01 39.

Mail : mairie@saint-didier84.fr.

Site web : www.saint-didier84.fr.

La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le samedi, de 9h à 12h.

Point Info Tourisme

Ouvert à partir du 15 juin.

Tel : 04 90 66 48 83.

Mail : tourisme@saint-didier84.fr.

Police Municipale

Norbert Pons et Cédric Navarro.

Tel : 04 90 69 46 42.

Poste

Le bureau de poste est ouvert du lundi au

vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, sauf le mercredi après-midi. Le samedi, de 9h à 11h30.

Levée du courrier à 15h en semaine, à 10h30 le samedi.

LE CULTE

Vincent Paulhac, curé. Maison paroissiale, 140 route de Venasque.

Tel : 04 90 66 01 32

LES TRANSPORTS

Transcove

Tel : 08 00 88 15 23.

Taxi Espace

Tel : 06 09 33 46 41.

L'EVACUATION DES DECHETS

Collecte des végétaux

Une benne pour les végétaux est mise à disposition Place Neuve (1er et 3ème mardi du mois), Chemin de Nice (2ème et 4ème mardi du mois), Le Grand Adrenier (1er et 3ème samedi du mois), Chemin Neuf (2ème et 4ème samedi du mois).

Déchetterie

Mini-déchetterie de Venasque, quartier Belle Croix, route d'Apt, Venasque. Tel : 08 00 04 13 11.

Ouverte le mardi et le vendredi, de 8h30 à 12h. Ainsi que les 1er et 4ème samedis du mois, de 8h à 12h.

Tournée des encombrants

Le 2ème jeudi de chaque mois. Sur rendez-vous en mairie.

EN URGENCE

Samu : Appeler le 15.

Pompiers : Appeler le 18.

Le 112 sur un portable.

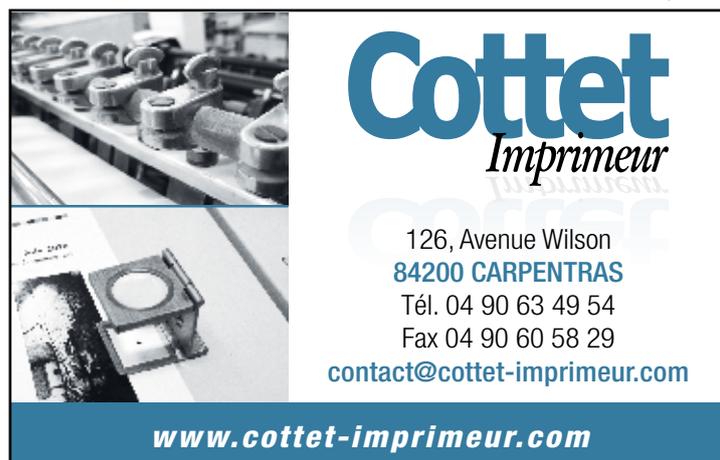
Gendarmerie : Appeler le 17.

Médecin de garde : Tel : 04 90 66 44 33. Le week-end, du samedi 12h au lundi matin 8h. Les jours fériés, de la veille à 18h au lendemain 8h.

Dentiste de garde : 04 90 31 43 43. Le dimanche uniquement.

Pharmacie de garde : 32 37.

Vétérinaire de garde : 04 90 69 69 13.



Cottet
Imprimeur

126, Avenue Wilson
84200 CARPENTRAS
Tél. 04 90 63 49 54
Fax 04 90 60 58 29
contact@cottet-imprimeur.com

www.cottet-imprimeur.com



Pompes Funèbres Gontard

04.90.65.02.47/06.17.87.66.71/06.87.28.48.60

Mme GONTARD Vincente

Pompes Funèbres à Carpentras et domiciliée à St Didier, cette entreprise familiale, vous propose de vous accompagner :

- Obsèques
- Fleurs fraîches et artificielles
- Articles Funéraires
- Marbrerie

7j/7
24h/24

644 Av Victor Hugo
84200 CARPENTRAS

PFGONTARD.FR

ÉLECTRICITÉ



PLOMBERIE

CHAUFFAGE - SANITAIRE - AUTOMATISMES
INSTALLATION - DÉPANNAGE

André BRULAT - Henri NEVIÈRE

207, Rue Emile Zola - 84210 PERNES LES FONTAINES - Tél. 04 90 66 45 68

DG ELECTRICITÉ

DIDIER GALANTI

**ELECTRICITÉ
GÉNÉRALE**

182, Bis, Chemin du moulin à Huile
Tél. 04 90 63 25 38
Port. 06 27 69 11 66

Thierry GAUTIER

Elagage - Débroussaillage
Entretien parcs et jardins
Taille des haies etc ...

524, avenue de la Buissonne
84210 Pernes-les-Fontaines

Tél : 04 90 61 31 27 ou 06 26 86 77 60

MIMI RETOUCH'
RÉPARATIONS, RETOUCHES TEXTILES ET CUIRS

Du LUNDI au VENDREDI
de 10h à 12h30 & de 14h à 19h
MERCREDI de 9h à 12h

IMPASSE DU GRAND ADRENIER
108 IMPASSE DES CYSTES
SAINT DIDIER



Tél.: 04.88.50.11.98
Port.: 07.63.33.45.12



AMBULANCES DE LA NESQUE



Véhicules climatisés

Tél./ Fax : 04 90 29 66 25

700, Petite route de Carpentras 84210 PERNES LES FONTAINES

EDGAR D'ESPLOTT

Vins Fins

Dégustation - Vente au détail
Expédition

84210 SAINT DIDIER
04 90 66 01 30

GARAGE A. MARTINEZ

Réparations
Mécanique
toutes marques



915, Chemin de la camarette
84210 Pernes les Fontaines
Tél . 04 90 66 43 15

TL PEINTURE

*Peinture
Rénovation d'intérieur*

Thierry LEFEVRE

20 impasse des iris
84210 Saint Didier
thierry.lefevre65@sbf.fr

Port: 06 13 35 21 94

Tel: 04 13 07 52 00

SPAR

Angélique et Frédéric VEYRIER

115, Le Cours 84210 SAINT DIDIER
Tél. 04 90 66 04 75



Le jardin secret
Institut de beauté

Manucure | Soins visage et corps | Cellu M6 | Epilation | Maquillage...

56, rue du Musée 84210 ST-DIDIER
(Derrière la pharmacie)

SOTHYS
PARIS

04 90 66 14 52



**Grima
Frères**

Maçonnerie générale - Rénovation - Piscine

Tél : 04 90 66 11 93

Chemin de l'Amoulette - 84210 VENASQUE

Patrick
Girard

CONCEPTEUR D'ESPACES Cuisine - Bains - Dressing

Route de Saint-Didier - 84210 Le Beaucet

Tél. : 04 90 66 03 52 - Fax : 04 90 66 17 81

Mob. : 06 20 42 37 21 - Email : info@girard-concepts.fr

www.girard-concepts.fr

S.A.R.L ABM

Maçonnerie -Rénovation

48, impasse du Tinel 84210 St Didier
Tél/Fax : 04 90 66 09 98

Luc : 06 21 69 73 04 - Bruno : 06 22 28 28 42



LE POTAGER DES GARRIGUES

Vente à la ferme - Fruits et Légumes

Ouvert d'Avril à Octobre

Lundi au vendredi 10H/12H - 17H/19H et Samedi 10H/12H

Route d'Apt-Venasque - 84210 ST DIDIER - Tel. 06 21 36 37 52

JUILLET

Musicales de Saint-Didier,

Nomadeus

Vendredi 19 juillet 21h30 Place du Vieux village

Atelier écoute et pratique musicale (3 à 15 ans)
en journée, sur inscription.

Quatuor Harold

samedi 20 juillet 21h30 Place du Vieux village

Atelier Fabrication
d'instruments de 10h à 13h, ouvert à tous.

Chouquette et Craquette

Spectacle de clown jeune public

Mercredi 24 juillet 16h30, Salle Polyvalente

Kermesse paroissiale

27, 28 et 29 juillet Jardin public

Don du Sang

Lundi 29 juillet 15h30 à 19h Salle Polyvalente

AOÛT

Les Choralies

Lundi 5 août 21h, Salle polyvalente

Chouquette et Craquette

Spectacle de clown jeune public

Mercredi 7 août 16h30 Salle Polyvalente

Bal cinématographique

Vendredi 9 août 21h Cave La Courtoise
(gratuit)

Soirée Pistou Jazz

Samedi 10 août 20h30 Jardin public
(réservations en mairie)

Fête du Barbaras

Samedi 24 août Toute la journée au Jardin public

SEPTEMBRE

Réunion d'information

sur l'extension du canal de Carpentras

Lundi 2 septembre 18h Salle Polyvalente

Journée des associations

et accueil des nouveaux Saint-Didiérois

Samedi 14 septembre de 9h à 12h Place de la Mairie

5ème randonnée pédestre des garennes

organisée par l'OCS de la Nesque
Samedi 21 septembre à partir de 9h, Place Neuve

Les 6 heures de Saint-Didier

(relais course à pied, VTT, vélo route)

Dimanche 29 septembre de 8h à 14h
Place Neuve (Inscriptions à partir de 7heures)

Don du Sang

Lundi 30 septembre 15h30 à 19h, Salle Polyvalente

OCTOBRE

Trail de Saint-Didier

Dimanche 6 octobre En matinée, Place Neuve

Diaporama « Regards sur Saint-Didier »

« Le village, transformations du territoire
et de l'urbanisme »

Samedi 12 octobre 18h Salle Polyvalente

Exposition « Saint-Didier gourmande »

Samedi 18 à partir de 14h
dimanche 19 octobre toute la journée,
Salle Polyvalente

Diaporama « Regards sur Saint-Didier »

« Les gens et les métiers »

Samedi 26 octobre 18h Salle Polyvalente

LE BULLETIN MUNICIPAL

Mairie - 84210 SAINT DIDIER
Tél. 04 90 66 01 39
Directeur de la Publication :
Gilles VEVE, Maire

Comité de Rédaction :

Jean ARBOD
Patrick BOUILLLOT,
Sylviane EON
Fabienne GALANTI

Cécile LAGET - BARBET
Véronique MICHELET
Jean-Pierre MUSTIERE
Nicolas RIFFAUD
Gaëlle WALKER

Photo Couverture : E.ANGEL
Publication trimestrielle
Imprimé par :
COTTET IMPRIMEUR, Carpentras
sur papier recyclé
Tirage : 1100 exemplaires



Solidarité Canicule

Le dispositif solidarité canicule s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, aux personnes handicapées et les plus vulnérables qui vivent seules l'été. Si vous souhaitez être contacté(e) en période de risques accrus, faites vous connaître :

Nom..... Prénom.....

Age Adresse.....

Votre numéro de téléphone :

Nom et téléphone de l'un de vos proches :

Bénéficiez-vous d'un dispositif de télé-assistance : oui Non

Fiche à retourner au C.C.A.S., Mairie de Saint Didier.